

IMPORTANT

Consultez la dernière page du formulaire pour obtenir des instructions sur le remplissage du formulaire

Les champs marqués, d'un astérisque (*) sont obligatoires.

1. IDENTIFICATION			
N° de client à la CCQ*			
Nom*		Prénom*	
N° de téléphone principal*		Autre n° de téléphone	
N°*	Rue*	N° d'appartement	
Case postale	Ville*	Province*	Code postal*
Autochtone* <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Métier, spécialité ou activité partagée pour lequel vous désirez faire l'étude de votre dossier*	
Renseignements personnels (si vous n'avez pas de dossier à la CCQ)			
Sexe* <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin		Date de naissance (AAAA-MM-JJ)*	
Taille en mètres ou en pieds*	Couleur des yeux* <input type="checkbox"/> Bruns <input type="checkbox"/> Bleus <input type="checkbox"/> Pers <input type="checkbox"/> Verts <input type="checkbox"/> Gris <input type="checkbox"/> Noirs		

2. RECONNAISSANCE D'HEURES DE FORMATION	
<input type="checkbox"/> J'ai suivi un programme d'études dans un établissement scolaire reconnu au Québec. Je fournis mon code permanent, afin de permettre à la CCQ de valider mon dossier scolaire.	Code permanent¹ Selon votre dossier scolaire, des crédits de formation vous seront accordés si vous avez réussi une formation pertinente à votre métier ou spécialité. Aucune pièce justificative n'est nécessaire.
<input type="checkbox"/> J'ai réussi une ou plusieurs activités de perfectionnement de la CCQ. Je souhaite qu'elles soient reconnues dans mon apprentissage.	

¹ Le code permanent (composé de quatre lettres suivies de huit chiffres) apparaît sur les relevés, diplômes ou autres documents émis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ainsi que sur divers documents émis par des établissements scolaires.

3. DÉTAILS CONCERNANT LES DEMANDES D'ADMISSIBILITÉ À L'EXAMEN ET/OU AU CLASSEMENT DANS L'APPRENTISSAGE
<p>Pour connaître tous les détails concernant le processus de reconnaissance d'heures, veuillez consulter le www.ccq.org/reconnaissance. Veuillez noter que toutes les heures de travail déclarées à la CCQ dans le rapport mensuel sont prises en compte pour déterminer votre expérience dans le métier ou la spécialité visé par votre demande.</p> <p>Pour la reconnaissance des heures d'expérience de travail, voici ce que vous devez présenter :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le formulaire dûment rempli en complétant une ou plusieurs fiches de travail, avec les informations sur les types de chantier où vous avez effectué des tâches liées à votre métier ou à votre spécialité, et ce, signé par le responsable de l'entreprise. Il est aussi possible de soumettre une lettre de l'employeur qui atteste les mêmes éléments présents dans la fiche d'expérience de travail (voir à la page 3 du formulaire); 2. Des photocopies de preuves de rémunération pour valider chacune des fiches d'expérience de travail (relevés de paie, feuillets d'impôt T4, relevés 1 ou relevés d'emploi)². Pour chacune des années où vous souhaitez faire reconnaître des heures d'expérience, vous devez fournir des preuves de rémunération qui correspondent au nombre d'heures que vous soumettez. <p>Veuillez noter que les documents originaux ne vous seront pas retournés.</p> <p>² Si vous avez rempli un formulaire pour du travail effectué hors Québec dans le cadre d'une entente de réciprocité (<i>Demande de transfert de cotisations – Entente de réciprocité</i>), vous n'avez pas besoin de fournir de preuves de rémunération pour ces heures.</p>

4. AUTORISATION DU CANDIDAT

Je déclare que tous les renseignements indiqués précédemment sont exacts. J'autorise la CCQ à vérifier auprès des entreprises et des organismes concernés, incluant notamment Revenu Québec, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que les centres de services et centres de services scolaires, l'authenticité des documents que j'ai soumis ou la validation de mes sanctions scolaires aux fins de délivrance d'un certificat de compétence, d'admission à l'examen de qualification provinciale, de reconnaissance d'heures à l'apprentissage, d'admission à une activité de perfectionnement ou de soutien en vertu du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction.

À cette fin, j'autorise la CCQ à obtenir tous les renseignements et documents nécessaires des entreprises et des organismes concernés, et je consens expressément à ce que Revenu Québec transmette à la CCQ une copie du relevé 1 *Revenus d'emplois et revenus divers* des déclarations de revenus concernées.

La présente autorisation ou une copie de celle-ci seront valides tant que durera l'étude de ma demande ou que je serai détenteur d'une exemption ou d'un certificat de compétence valide délivré ou renouvelé par la CCQ.

Je comprends que le classement dans l'apprentissage a possiblement un impact sur ma période d'apprentissage et mon salaire, si je détiens un certificat de compétence apprenti. (Si vous ne désirez pas être classé dans votre apprentissage et seulement vérifier votre admissibilité à l'examen de qualification, veuillez cocher la case).

* Prenez note que si vous détenez une exemption, vous n'avez pas de carnet d'apprentissage et vous pouvez seulement vérifier votre admissibilité à l'examen de qualification.

Signature du candidat (obligatoire)

Date (AAAA-MM-JJ)

5. CONSENTEMENT DU CANDIDAT

Je comprends que la reconnaissance des heures obtenues à la suite de la présente demande est irréversible et peut avoir un impact sur mon classement dans l'apprentissage ainsi que sur mon taux de salaire.

Signature du candidat (obligatoire)

Date (AAAA-MM-JJ)

Veillez retourner ce formulaire avec les pièces justificatives, s'il y a lieu, à l'adresse ci-dessous.

Commission de la construction du Québec

Comité d'étude – dossier salarié

Case postale 2010, succursale Chabanel

Montréal (Québec) H2N 0C3

FICHE D'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL DU SALARIÉ

Remplissez autant de fiches que nécessaire pour démontrer l'ensemble des heures d'expérience de travail que vous souhaitez faire reconnaître. Il est aussi possible de soumettre une lettre de l'employeur qui atteste les mêmes éléments que cette fiche.

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° de client à la CCQ	Métier ou spécialité pour lequel vous désirez faire reconnaître des heures
Nom	Prénom

2. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise		N° d'employeur à la CCQ (si disponible)	
N° de téléphone principal	Nom et fonction de la personne responsable de l'entreprise (même personne qui est signataire de la fiche au point 6)		
N°	Rue	N° de bureau ou de local	
Case postale	Ville	Province	Code postal

3. SOMMAIRE DES HEURES TRAVAILLÉES PAR ANNÉE NON DÉCLARÉES DANS LE RAPPORT MENSUEL

Année	Année	Année	Année	Année
Total des heures pour cette année	Total des heures pour cette année	Total des heures pour cette année	Total des heures pour cette année	Total des heures pour cette année

4. DESCRIPTION DES TYPES DE CHANTIER

Types de chantier

Les heures reconnues doivent avoir été accomplies sur un chantier non assujéti à la loi R-20 (aussi bien au Québec qu'à l'extérieur). Vous devez inscrire tous les types de chantiers relatifs aux heures travaillées dans la fiche. Une description sommaire est conseillée (ex. : rénovation de logements, construction de trottoirs pour une municipalité, réparation des bâtiments de l'employeur, usine, construction industrielle dans une province autre que le Québec, etc.).

Résidentiel Précisez le type de bâtiment et la nature des travaux : _____

Institutionnel et commercial Précisez : _____

Industriel Précisez : _____

Génie civil et voirie Précisez : _____

Autre Précisez : _____

5. DESCRIPTION DES TÂCHES

Décrivez les tâches effectuées sur les chantiers et le pourcentage des heures consacrées à chaque tâche (total de 100 %). Les tâches détaillées de chaque métier ou spécialité sont définies à l'annexe A du *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction*, chap. R-20, r. 8.

Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche

Pour les métiers de grutier, d'opérateur d'équipement lourd et d'opérateur de pelles mécaniques, spécifiez la machinerie lourde utilisée pour accomplir ces tâches (veuillez fournir la marque, le modèle et la capacité de levage de la machinerie utilisée).

6. SIGNATURE ET ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE

J'atteste la véracité de toutes les informations fournies dans le présent document. Je comprends que la reconnaissance des heures obtenues à la suite de la présente demande est irréversible et peut avoir un impact sur le classement dans l'apprentissage du demandeur ainsi que sur son taux de salaire. Une demande non signée sera refusée.

Signature de la personne responsable de l'entreprise Signature du demandeur Date (AAAA-MM-JJ)

7. SIGNATURE DU DEMANDEUR

J'atteste la véracité de toutes les informations fournies dans le présent document.

Signature du demandeur Date (AAAA-MM-JJ)

Pièces justificatives : pour chacune des années où vous souhaitez faire reconnaître des heures d'expérience, vous devez fournir des preuves de rémunération qui correspondent au nombre d'heures que vous soumettez. Les preuves les plus communes sont les relevés de paie, les feuillets d'impôt T4 et les relevés 1.

FICHE D'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL DU SALARIÉ

Remplissez autant de fiches que nécessaire pour démontrer l'ensemble des heures d'expérience de travail que vous souhaitez faire reconnaître. Il est aussi possible de soumettre une lettre de l'employeur qui atteste les mêmes éléments que cette fiche.

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° de client à la CCQ	Métier ou spécialité pour lequel vous désirez faire reconnaître des heures
Nom	Prénom

2. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise		N° d'employeur à la CCQ (si disponible)	
N° de téléphone principal	Nom et fonction de la personne responsable de l'entreprise (même personne qui est signataire de la fiche au point 6)		
N°	Rue	N° de bureau ou de local	
Case postale	Ville	Province	Code postal

3. SOMMAIRE DES HEURES TRAVAILLÉES PAR ANNÉE NON DÉCLARÉES DANS LE RAPPORT MENSUEL

Année	Année	Année	Année	Année
Total des heures pour cette année	Total des heures pour cette année	Total des heures pour cette année	Total des heures pour cette année	Total des heures pour cette année

4. DESCRIPTION DES TYPES DE CHANTIER

Types de chantier	
Les heures reconnues doivent avoir été accomplies sur un chantier non assujéti à la loi R-20 (aussi bien au Québec qu'à l'extérieur). Vous devez inscrire tous les types de chantiers relatifs aux heures travaillées dans la fiche. Une description sommaire est conseillée (ex. : rénovation de logements, construction de trottoirs pour une municipalité, réparation des bâtiments de l'employeur, usine, construction industrielle dans une province autre que le Québec, etc.)	
<input type="checkbox"/> Résidentiel	Précisez le type de bâtiment et la nature des travaux : _____
<input type="checkbox"/> Institutionnel et commercial	Précisez : _____
<input type="checkbox"/> Industriel	Précisez : _____
<input type="checkbox"/> Génie civil et voirie	Précisez : _____
<input type="checkbox"/> Autre	Précisez : _____

5. DESCRIPTION DES TÂCHES

Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Pour les métiers de grutier, d'opérateur d'équipement lourd et d'opérateur de pelles mécaniques, spécifiez la machinerie lourde utilisée pour accomplir ces tâches (veuillez fournir la marque, le modèle et la capacité de levage de la machinerie utilisée).	

6. SIGNATURE ET ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE

J'atteste la véracité de toutes les informations fournies dans le présent document. Je comprends que la reconnaissance des heures obtenues à la suite de la présente demande est irréversible et peut avoir un impact sur le classement dans l'apprentissage du demandeur ainsi que sur son taux de salaire. Une demande non signée sera refusée.

Signature de la personne responsable de l'entreprise Signature du demandeur Date (AAAA-MM-JJ)

7. SIGNATURE DU DEMANDEUR

J'atteste la véracité de toutes les informations fournies dans le présent document.

Signature du demandeur Date (AAAA-MM-JJ)

Pièces justificatives : pour chacune des années où vous souhaitez faire reconnaître des heures d'expérience, vous devez fournir des preuves de rémunération qui correspondent au nombre d'heures que vous soumettez. Les preuves les plus communes sont les relevés de paie, les feuillets d'impôt T4 et les relevés 1.

COMMENT REMPLIR LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'HEURES

1. Requis pour présenter la demande de reconnaissances d'heures

- Remplissez la section d'identification (section 1);
- Remplissez la section de reconnaissance d'heures de formation (section 2), si vous voulez faire reconnaître un programme de formation reconnue par le ministère de l'Éducation ou par la CCQ;
- Lisez attentivement la section 3;
- Signez le formulaire (autorisation du candidat) et lisez attentivement l'encadré portant sur le classement dans la période d'apprentissage;
- Remplissez la fiche d'expérience de travail, ou fournissez une lettre d'employeur, dans le but de démontrer l'expérience de travail pertinente au métier ou à la spécialité pour lequel la demande est effectuée. Ainsi, il est important de détailler les tâches que vous avez effectuées pour les heures revendiquées ainsi que le type de chantier ou de bâtiment. **Soyez le plus précis possible;**
- Fournissez des preuves de rémunération (relevés de paie, feuillets d'impôt, T4, relevés 1 ou relevés d'emploi) pour valider chacune des fiches d'expérience de travail.

2. Envoi de votre demande

Pour déposer votre demande, veuillez envoyer le formulaire et les pièces justificatives, s'il y a lieu, à l'adresse postale inscrite à la page 2 du formulaire, à l'un des bureaux régionaux de la CCQ ou via le service en ligne. Pour consulter les adresses de nos bureaux régionaux, consultez le ccq.org.